



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Assemblees locales

Question écrite n° 2996

Texte de la question

M Leo Grezard demande a M le ministre de l'interieur s'il envisage de prendre des dispositions pour que soit assure a nouveau la representation des groupes minoritaires dans les bureaux tant des conseils generaux que des conseils regionaux.

Texte de la réponse

Reponse. - La question soulevee par l'honorable parlementaire est liee aux reflexions qui devraient etre prochainement engagees en vue de modifier le mode de designation des conseillers generaux. Ainsi, malgre tout l'interet qui s'attacherait a une plus juste representation des groupes minoritaires au sein des bureaux des conseils regionaux et des conseils generaux, il est encore premature d'envisager une reforme dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Grezard Léo](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2996

Rubrique : Collectivites locales

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 septembre 1988, page 2638